

Fermes en vie – Bœuf des Prairies gaumaises

Carte postale

Thématique : **Développement d'une filière « viande de bœuf » locale de qualité**

Initiateur du projet : GAL Cuestas

Porteur de projet : GAL Cuestas

Axe, mesure : Axe 4 - LEADER

Durée du projet : 2009-2012

Localisation : communes de Etalle, Meix-devant-Virton, Tintigny

Montant total du projet : 214.000 euros (123.124€ / phase 2 : 90.876€)

Mots-clés : biodiversité, élevage, bœuf, qualité différenciée, label, cahier des charges, biologique, vente directe, abattage, prairies, Gaume, Cuestas

Résumé :

Sur le territoire du GAL Cuestas, une filière bœuf se développe. Fortement liée au sol, cette filière dispose d'un cahier des charges qui dépasse en certains points les contraintes du Bio et qui garantit que ces bœufs sont élevés essentiellement à partir de fourrages et d'herbes sans produits chimiques, herbicides ou engrais de synthèse. L'élevage de ces bœufs permet également l'entretien de zones sensibles, fonds de vallée et marais. Il apporte à l'éleveur un revenu intéressant et permet de recréer du lien avec le consommateur. Le projet développe des actions de communication, promotion, suivi technique et organisation de la filière locale.



ici
restaurant
partenaire
du
« bœuf
des prairies
gaumaises »

A découvrir
dès le 30 octobre

- Une viande goûteuse, rouge, persillée
- Une philosophie et un cahier des charges
- Animaux élevés en Gaume
- Respect de l'environnement
- Filière équilibrée (implication consommateurs, éleveurs et naturalistes)

Infos
coils = cahier des charges • éleveurs...
www.boeufgaume.be
063 45 71 27

Le projet est financé par le Fonds européen de développement rural (FEDER) et le Fonds régional wallon (FRW) à travers le GAL Cuestas. Le logo est une marque déposée de la Région wallonne.



Description détaillée du projet

a) Origine du projet

Contexte local

Le secteur agricole est fort présent sur le territoire, mais il est soumis à nombre de facteurs d'évolutions dont il n'a pas la maîtrise : orientations de la PAC, effets de la globalisation des échanges, changements climatiques, nouvelles préoccupations et demande environnementale, projet Natura 2000, crise des successeurs. En particulier, pendant la période de programmation LEADER, interviendra une révision profonde de la Politique Agricole Commune, anxiogène pour les agriculteurs. Les craintes des agriculteurs sont basées sur ces annonces : diminution des aides directes, suppression des quotas, transferts des aides du premier pilier au second pilier.

Pourtant, diverses initiatives, individuelles ou collectives, dont certaines sont à mettre au crédit du GAL *Cuestas*, offrent la possibilité aux agriculteurs d'envisager une maîtrise plus grande de leurs activités.

Le souhait de mettre en place le dispositif « Bœuf des Prairies gaumaises » est né en réponse à :

- la volonté de concilier agriculture et environnement
- le souhait d'un élevage fondé sur le pâturage : c'est-à-dire une croissance lente, une alimentation naturelle et une gestion en troupeau
- l'envie de produire une viande de qualité : typée, persillée, goûteuse et de couleur rouge.

En amont... du LEADER+

Dans le cadre de la précédente programmation LEADER, un cahier des charges a été créé par les trois groupes porteurs (Naturaliste – Consommateur – Eleveur) et une marque a été déposée (actuellement marque individuelle qui deviendra collective).

Qui en bénéficie ?

Les producteurs/éleveurs principalement mais aussi, indirectement, les bouchers, les restaurateurs, les traiteurs, les distributeurs, les consommateurs.

Le partenariat

Les agriculteurs, les communes, les comices agricoles, les producteurs, les bouchers, les traiteurs, les restaurateurs et la fédération HORECA de la Province, les distributeurs, les éleveurs de bœufs, le marché fermier d'Ansart (désormais à Han), l'asbl NGE2000, les petits marchés de pays, les groupes de consommateurs, les antennes locales de la FWA, la coopérative Terlux, Accueil champêtre en Wallonie, la FJA, la Cellule Qualité des Produits Fermiers, les facilitateurs de la Région wallonne, Bioforum. La mise en œuvre du projet est quant à elle soutenue par l'Europe, la Région wallonne, l'asbl *Cuestas*, les communes des Etalle, Meix-devant-Virton et Tintigny.

b) Objectifs

Le projet Fermes en vie vise dans sa globalité à préparer les exploitants agricoles à l'évolution de la Politique Agricole Commune (PAC), à créer de la valeur ajoutée aux productions du territoire, à organiser l'entente entre agriculteurs et les échanges entre ces derniers et la population, à favoriser et encourager l'utilisation des produits du territoire.

Ces objectifs se réalisent via trois axes :

- Axe 1 : Développer la filière du « Bœuf des Prairies gaumaises ».
- Axe 2 : Organiser et mettre en route des points de vente et des filières autonomes
- Axe 3 : Stimulation à l'innovation en agriculture

La finalité du projet « Bœuf des Prairies gaumaises » est de créer une filière autonome afin de maintenir une activité agricole au départ du territoire des communes de Etalle, Meix-devant-Virton et Tintigny.

Pour atteindre cet objectif, le projet :

- Regroupe des naturalistes, des consommateurs et des éleveurs ;
- Crée un cahier de charges ;
- Crée une marque collective ;
- Crée une association regroupant les trois groupes (cf. supra) pour gérer la filière ;
- Doit mettre en place une procédure de contrôle du cahier des charges ;
- Développe des voies de commercialisation ;
- Formalise des procédures afin de pérenniser la filière.

c) Description des principales actions menées

Axe 1 : Développer la filière du « Bœuf des prairies gaumaises » :

Promotion et vulgarisation

- Mise en place du site Internet www.boeufgaume.be
- Présentation du projet, dégustations, participation à des foires, marchés gourmandes, actions de communication (banderolles, folders,...)
- Inscription du projet dans un concours Interreg « Innovation Diversification Europe Agritourisme »



Durant la foire de Libramont 2010, 100kg de bœuf sont distribués en dégustation.



Suivi technique

- Pesage des bœufs et élaboration d'un calendrier d'abattage
- Participation à la confection des colis en vue de veiller à leur harmonisation

Organisation de la filière

- Mise en place d'un système de réservation en ligne et suivi des ventes
- Enregistrement de la marque et rédaction du règlement d'usage et de contrôle

- Création de l'ASBL Viande – Gaume – Environnement (VGE)

Axe 2 : Organiser et mettre en route des points de vente et des filières autonomes

- Séances d'information sur l'agriculture biologique et visites de ferme
- Enquête / état des lieux du secteur bio sur le territoire
- Identification des différents maillons utiles à la chaîne (abattage / transformation / atelier de découpe / distribution vers les collectivités)
- Développement de nouveaux partenariats (avec un éleveur d'agneaux bio, restaurateurs, traiteurs, moyennes surfaces)
- Présence collective lors de manifestations, salons, foires
- Analyse de projets parallèles : centrale de produits du terroir, filière « veau sous la mère »

d) Résultats & impacts

Le cahier des charges a été approuvé par des signataires représentant les trois groupes (éleveurs - consom'acteurs - environnementalistes professionnels). Il a également été validé par les quatre institutions porteuses du projet (le CDR, le cra-w, l'ULg Arlon et l'asbl Cuestas). Un règlement détaille l'utilisation de la marque.

Il y a une progression dans la production de bœufs

- 2007-2008 : 2 bœufs
- 2008-2009 : 8 bœufs
- 2009-2010 : 14 bœufs
- 2010-2011 : 20 bœufs

Le succès de la participation à divers événements ainsi que les contacts qui s'ensuivent confirment que les actions de ce genre sont des créneaux à explorer pour la promotion. La mise à disposition d'un stand lors de la foire agricole de Libramont a permis de véhiculer l'image du « Bœuf des Prairies gaumaises » à un large niveau. De plus le stand a permis de collecter de nouvelles coordonnées (environ 300) de personnes souhaitant être informées des dates de commercialisation et des nouveaux points de vente du « Bœuf des Prairies gaumaises ».

L'adhésion de six nouveaux éleveurs (portant leur nombre à dix) et l'enregistrement de l'asbl « VGE – Viande Gaume Environnement » au moniteur belge constituent une belle avancée en faveur de l'autonomie de la marque.

Les impacts sont :

- Augmentation de la visibilité des atouts locaux et des éleveurs de la région
- Participation à l'image positive de la Gaume comme un territoire vert, naturel et riche de ressources
- Augmentation de la capacité des producteurs à s'organiser face aux nouveaux défis
- Mise en place d'un lieu de dialogue entre éleveurs, consommateurs et environnementalistes
- Participation à la politique menée par la Région wallonne en matière de qualité et de circuit court.

e) Leçons et commentaires

L'objectif est que cette filière soit autonome à terme, il s'agit de faire évoluer la demande pour que l'offre puisse monter en puissance, raisonnablement, en conservant la facture artisanale et le respect du territoire, il y va aussi dans la philosophie générale, d'un engagement du consom'acteur à soutenir une filière locale, dans le respect des traditions, tout en mangeant mieux.

A terme et ce grâce à l'entrée de nouveaux éleveurs dans la filière, le développement économique agricole local se verra favorisé. Les consommateurs auront à disposition un produit artisanal de qualité et les naturalistes pourront se réjouir des bienfaits environnementaux résultant de ce mode d'élevage. En continuant sur sa lancée le « Bœuf des Prairies gaumaises » viendra renforcer l'image de la Gaume en s'inscrivant dans le même registre que l'« Orval » et le « Pâté Gaumais ». C'est-à-dire un produit de qualité qui véhicule l'identité du territoire gaumais au-delà des frontières.

f) Aspects financiers

BILAN FINANCIER											
montants à 100%											
BUDGET PREVU PDS		Dépenses réelles	Montants refusés	Dépenses subventionnables	D GARNE	FEADER	recettes		part locale	solde (100%)	solde (90%)
POSTE	montant						déductibles	couvrant la part des 10%			
<i>personnel</i>	171.000,00	82.154,97	0,00	82.154,97	36.969,74	36.969,74	0,00	0,00	8.215,50	92.845,03	83.560,53
<i>Rémunérations</i>	171.850,00	80.981,10	0,00	80.981,10	36.441,50	36.441,50	0,00	0,00	8.098,11	90.888,90	81.782,01
<i>secrétariat social</i>	1.060,00	782,98	0,00	782,98	352,34	352,34	0,00	0,00	78,30	267,02	240,32
<i>assurances/service médicaux</i>	2.100,00	390,90	0,00	390,90	175,90	175,90	0,00	0,00	39,09	1.709,10	1.538,19
<i>Fonctionnement</i>	21.000,00	17.468,74	530,55	16.938,19	7.622,19	7.622,19	0,00	0,00	2.224,36	4.385,95	3.655,63
<i>déplacements</i>	3.500,00	2.405,77	0,00	2.405,77	1.082,80	1.082,80	0,00	0,00	240,68	1.094,23	984,81
<i>Frais de bureau</i>	7.300,00	7.708,32	529,85	7.178,48	3.230,32	3.230,32	0,00	0,00	1.247,69	121,52	109,37
<i>Frais de loyer</i>	8.800,00	2.247,98	0,00	2.247,98	1.011,58	1.011,58	0,00	0,00	224,80	4.652,04	4.096,84
<i>Frais de réunion</i>	1.400,00	283,82	0,00	283,82	127,72	127,72	0,00	0,00	28,38	904,10	1.004,56
<i>Activités</i>	2.000,00	4.822,88	0,70	4.822,18	2.169,97	2.169,97	0,00	0,00	482,92	-2.286,95	-2.539,94
<i>Promotion</i>	13.000,00	4.346,85	0,00	4.346,85	1.956,08	1.956,08	0,00	0,00	434,68	8.653,15	7.787,84
<i>Communication projet</i>	8.500,00	3.398,72	0,00	3.398,72	1.528,52	1.528,52	0,00	0,00	339,67	3.103,28	2.792,95
<i>Communication GAL Cues</i>	8.500,00	950,13	0,00	950,13	427,56	427,56	0,00	0,00	95,01	5.549,87	4.994,89
<i>Consultance</i>	9.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	4.500,00
<i>Etude</i>	5.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	4.500,00
TOTAL	214.000,00	103.970,55	530,55	103.440,01	46.548,00	46.548,00	0,00	0,00	10.874,55	110.884,13	99.503,99

g) Contact

François ARNOULD
 Cuestas ASBL
 Rue du Moulin, 20,
 6740 Etalle
 E-mail : diversification.cuestas@skynet.be
 Site web : www.boeufgaume.be

Auteur et date de mise à jour : Cécile Schalenbourg (31 janvier 2011)

!!! Merci de citer la source lors de toute utilisation de l'information reprise dans ce document